



C.F.C.R.H.B.



**CENTRALE
CANINE**

TEST D'APTITUDES NATURELLES

Approuvé par la Commission T T CR le 20 10 2015
Validé par la S C C le 08 12 2015

Préambule

Le Test d'Aptitudes Naturelles (T.A.N.) organisé par le Club Français du Chien de Rouge du Hanovre et de Bavière est constitué de quatre exercices destinés à contrôler les aptitudes du jeune chien de Rouge en face de situations correspondant à l'activité pour laquelle sa race a été créée.

Il permet également de confirmer certaines qualités décelées chez ses ascendants.

Le jeune chien doit, en passant ce Test :

- Démontrer si ses aptitudes au travail de chien de Rouge existent
- Démontrer son équilibre comportemental

Certaines qualités peuvent se révéler instinctivement (l'innée) d'autres (l'acquis) nécessiteront une préparation pour qu'elles puissent s'exprimer correctement le jour du T.A.N.

Le TAN est obtenu par la réussite des quatre exercices qui le composent.

1) Admission – Organisation.

Le T.A.N. est réservé au Chien de Rouge ayant un certificat de naissance L.O.F / Pedigree F.C.I.

Le Chien de Rouge du Hanovre et de Bavière devra en principe passer le T.A.N. durant la deuxième année de sa vie. Pour des raisons bien motivées, on tolérera que des chiens plus âgés le passent.

L'âge minimum est fixé à **12 mois** au jour du Test. Un chien ne peut être présenté plus de quatre fois.

L'organisation d'un T.A.N. est soumise à l'accord préalable du C F C R H B.

L'organisateur du T.A.N. aura à charge, la mise en œuvre administrative / pratique et l'intendance générale. L'organisation technique, s'effectue en accord avec le C F C R H B (composition du Jury, des groupes de travail, etc...).

Pour chaque épreuve un **Président du Jury** sera nommé dans le corps des Juges du Club, celui – ci est tenu à l'application du Règlement d'Epreuve et donnera avant l'épreuve les consignes aux Chefs de Jury et Juges des groupes de travail constitués.

L'Organisateur devra faire parvenir les feuilles de notation, les copies des Pédigrées ainsi que le bilan de l'épreuve au Président du C F C R H B avec diligence. Trois chiens au minimum à douze chiens pourront être inscrits par épreuve, répartis dans trois groupes de travail. Pour des raisons spécifiques d'organisation, le nombre de chiens inscrits pourra être limité sans toutefois se situer en dessous du minimum retenu. Lorsque les conditions générales d'organisation sont maîtrisées l'inscription de + de 12 chiens peut être autorisée.

Lorsque 5 chiens sont inscrits, un seul groupe de travail sera en principe constitué.

L'ordre de passage des chiens sera tiré au sort en début d'épreuve dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le jour de l'épreuve les conducteurs devront avoir en leur possession le Pedigree ainsi que le carnet de vaccination à jour de leur chien. Les frais d'engagement à l'épreuve ne seront pas remboursés lorsque le désistement intervient après la date limite d'inscription.

Les Juges, sont tenus à l'application du présent Règlement dans sa forme et dans l'esprit.

L'épreuve ne peut avoir lieu en temps de neige.

2) Principe de l'Epreuve.

Le T.A.N. est constitué des exercices suivant :

a - le travail à la longe. Aptitudes au travail : Percant, Volonté, Concentration

b - la quête.

c - la dépose

d - le comportement du chien devant le gibier mort

Equilibre ↔ Caractère
(Assises pour l'élevage)

a) Le travail à la longe.

Il constitue l'essentiel du T.A.N. et s'effectue sur une piste artificielle qui aura une longueur d'environ **1000 mètres** et sera posée **uniquement** à l'aide de semelles traceuses équipées avec des **pieds de sanglier**.

Les pieds et la cape utilisés en bout de piste proviendront **obligatoirement du même animal**.

La piste sera âgée de 20 à **22 heures maximums** et comprendra 3 crochets à 90°.

Dans le tracé de la piste trois reposées simulées contenant des indices seront créées et devront être montrées par le chien et signalées par le conducteur. Ces reposées ne seront pas placées à l'endroit d'un crochet. Le travail s'effectuera obligatoirement à la longe. Celle-ci aura une longueur minimum de 6,50 m. Sur ordre de son conducteur longe en main, le chien devra suivre la piste; il ne devra pas travailler le nez haut, en cherchant à éventer le gibier, mais au contraire, accomplir sa tâche méticuleusement, le nez au sol.

b) La quête.

A l'instar de la quête du limier qui vise à détourner un animal au matin d'une chasse, la « quête » du Chien de Rouge consiste à repérer la voie d'un animal blessé et à montrer au conducteur les indices que cet animal a laissés derrière lui.

Dans le cadre du T.A.N, le contrôle de l'aptitude à la quête se déroulera de la façon suivante :

Le conducteur sera mis dans une situation de contrôle de tir. L'emplacement du tireur (N° de piste) ainsi que l'angle de tir seront balisés. Aucune indication sur le sens de fuite ne sera donnée. Sur ordre de son conducteur, le chien (tenu à la longe mi-déployée) devra quêter le nez au sol à partir de l'emplacement du tireur et trouver ainsi l'Anschuss (emplacement du gibier au moment du tir, comprenant des indices provenant des pieds où de la cape utilisés : **soies**, esquilles d'os,) qui sera situé à 35 mètres environ de l'emplacement du tireur. Le conducteur ne devra pas précéder le chien dans la zone de quête, de même qu'aucune autre personne ne doit y pénétrer avant que le conducteur signale l'anschuss ou le départ de la piste. Il est accepté que le chien empause la voie de fuite sans montrer les indices toutefois le cas échéant cela doit être clairement annoncé par le conducteur. La notation de la quête tiendra compte de cette situation, en fonction du travail de quête effectif ayant put être contrôlé. Le temps imparti pour cet exercice est de **15mn**.

c) La dépose du chien et sa fermeté au coup de feu.

Par cet exercice, le chien doit montrer qu'il est calme, équilibré nerveusement et qu'il n'a pas peur du coup de feu. Le chien doit être déposé, **couché « ventre au sol »** jusqu'à l'éloignement du conducteur hors de la vue du chien. Dans le cas contraire le chien ne sera pas considéré comme déposé et le conducteur sera invité par les juges à redéposer le chien.

Son conducteur pourra le déposer libre, muni ou non de son collier. S'il le souhaite, il pourra aussi l'attacher ceci uniquement au moyen de sa longe de travail à un arbre ou à un objet de son choix (habit ou sac à dos, par exemple). Dans ce cas, un jeu de longe de 3 mètres sera laissé au chien.

Une fois le conducteur éloigné hors de la vue du chien, celui-ci ne doit pas s'énerver, gémir d'impatience, aboyer ou, ce qui est encore plus grave, essayer de sectionner la longe.

Le chien a le droit de s'asseoir mais doit conserver son calme, surtout à l'instant où un coup de feu est tiré à la carabine de chasse. Il ne quittera sa place qu'au moment où son conducteur viendra le rechercher. La durée de cet exercice sera de **20 minutes**.

d) Le comportement du chien devant le gibier mort.

Cet exercice doit mettre en priorité, l'évidence que le jeune chien n'a pas peur du gibier.

Cette appréciation sera effectuée principalement lors de l'arrivée et de la prise de possession de la cape en bout de piste. Le Chien de Rouge ne doit pas entamer le gibier retrouvé ni essayer de s'offrir la curée. Néanmoins, le fait de piller le gibier, de le mordre par passion de la chasse, ne sera pas considéré comme une faute. Il sera apprécié que le chien de Rouge considère le gibier comme une « proie » qu'il s'est approprié.

3) Evaluation.

Les 4 exercices (a, b, c, d) permettront au chien d'obtenir les notes suivantes :

Excellent	= 9
Très bon	= 8
Très bon -	= 7
Bon	= 6
Bon -	= 5

Suffisant	= 4
Suffisant -	= 3
Médiocre	= 2
Insuffisant	= 1
Prestation nulle	= 0

Les différentes notes seront inscrites dans des cases présentées de la manière suivante :

3	3	2	2
a	b	c	d

Le chien devra avoir obtenu pour réussir le T.A.N :

- au minimum la note 3 (Suffisant -) dans les cases a et b

- au minimum la note 2 (Médiocre) dans les cases c et d

Pour mémoire, la note 4 est nécessaire au travail à la longe (a) pour que le chien puisse être admis en classe Travail lors de la Nationale d'Élevage où en Exposition.

En plus de la notation en 4 chiffres, le jury rendra compte, dans un bref rapport écrit, de l'impression d'ensemble que lui laisse le chien. Ce rapport portera notamment sur la personnalité du chien, son équilibre nerveux et la valeur globale de sa prestation en tant que Chien de Rouge. On y mentionnera plus particulièrement tous les signes d'une éventuelle déficience d'ordre héréditaire (tant sur le plan de la morphologie, que sur celui du comportement). Il faudra y noter aussi les remarques concernant l'influence du conducteur sur son chien, dans la mesure où ces remarques revêtent une certaine importance pour le jugement du chien considéré isolément.

4) Enregistrement des résultats.

L'échec comme la réussite seront, avec le détail des notes et de l'appréciation d'ensemble, consignés dans le fichier de travail du Club.

En cas de réussite, on remettra au conducteur un diplôme mentionnant le détail des notes obtenues.



PRECISIONS APORTEES AU REGLEMENT

dans l'ordre des exercices du T.A.N

Les notations seront attribuées selon le barème d'évaluations du T A N

1) La Quête : Note b (notation minimale : TAN 3)

Pour permettre une bonne appréciation de cet exercice, l'organisateur situera l'Anschluss artificiel dans un milieu ouvert (futaie, clairière) l'angle de tir doit être balisé. L'Anschluss, est l'emplacement ou le poseur équipé des semelles piétine et marque d'une ruade le sol tel un animal accusant une balle. A cet emplacement, seront rajoutés les indices notamment de la soie de manière visible mais sans exagération. Les indices à l'Anschluss proviendront du même animal dont on aura utilisé les pieds pour tracer la piste. Il est laissé aux Juges le soin d'entreprendre cet exercice, en tenant compte des données transmises par l'organisateur.

Aucun rappel ne peut être imputé à la notation du pistage dans cet exercice avant que le chien n'ait trouvé l'anchuss ou le départ de la piste. **Temps imparti : 15mn**

2) Le travail à la longe : Note a (notation minimale : TAN 3)

a) Pose des pistes.

Lors de la pose des pistes, la supervision d'un Juge est nécessaire, plus particulièrement lorsque l'organisateur n'est pas rompu à l'exercice.

Les pieds utilisés dans les semelles traceuses proviendront d'un sanglier de 45 kg de poids vifs environ.

Les 4 pieds du même sanglier seront utilisés pour la pose de deux pistes de travail. (2 pistes maximum par paire de semelles) la cape correspondante sera posée en bout de piste.

L'emploi de pieds décongelés est autorisé. Pour assurer une décongélation totale avant emploi, ces pieds seront retirés du congélateur 40h auparavant.

Lors d'un T.A.N. avec huit chiens, l'organisateur devra être en possession :

- Le jour de la pose des pistes de huit paires de pieds. (quatre sangliers)
- Le jour de l'épreuve : les capes avec la hure seront posées en bout des pistes sur un cheval, la hure étant orientée pour faire face au sens d'arrivée du chien

b) Travail à la longe.

Après avoir pris connaissance des indices, le chien, sur ordre de son conducteur, doit empaumer la voie du gibier blessé.

Lorsque le chien tombe et demeure en défaut, le chef du jury, rappellera le conducteur afin qu'il remette son chien sur la voie. Il a droit à deux rappels, le troisième étant éliminatoire.

Il est permis au conducteur, après l'avoir signalé aux juges :

- de prendre les devants
- de faire les arrières
- de déposer momentanément son chien
- de baliser ses arrières et les reposées

Il est précisé que le travail à la longe prend fin à vue du gibier ou manifestation olfactive correspondante avant la prise de possession de l'animal.

Lors de l'évaluation, le temps mis pour effectuer la recherche n'est qu'un critère secondaire. Cependant, si la prestation d'un chien s'avère réellement insuffisante, les juges peuvent l'éliminer à tout moment. Toutefois l'élimination doit intervenir pendant le travail et non au terme de celui-ci.

Les spectateurs ne seront admis à suivre le travail à la longe qu'avec l'accord du conducteur, et se tiendront à une distance définie par les juges. La présence d'autres chiens durant l'exercice est interdite.

3) Le comportement du chien devant le gibier mort : Note d (not. minimale TAN 2)

Le chien devra prendre possession de l'animal en bout de piste naturellement et sans crainte. Si le chien montre de l'appréhension, il peut être demandé au conducteur de libérer le chien de sa botte pour permettre l'approche. L'exercice est considéré réussi si le chien prend contact avec sa proie. Dans cette phase finale, le conducteur ne peut ni précéder son chien en direction de l'animal ni encourager son chien de manière remarquée. Le chef du jury veillera à tenir les suiveurs à distance et à faire respecter le silence. Les juges pourront sur place tester, après quelques minutes (maximum 5 mns) laissées au chien, son degré de possession après avoir demandé simplement au conducteur de s'éloigner quelque peu.

4) La Dépose Note c (notation minimale : TAN 2)

Seuls participent à la dépose les chiens ayant réussi les trois exercices précédents. (Quête, pistage, comportement).

La dépose sera effectuée selon les groupes constitués initialement où recomposés (cas de fort échec lors des exercices précédents).

Afin de permettre une organisation fonctionnelle, il sera consenti un groupe de 6 chiens maximum. Un coup de feu (par groupe) sera tiré à la carabine de chasse, après environ 10 minutes de dépose. Durée totale de l'exercice : **20 minutes**.

Le temps imparti est décompté dès que le chien est déposé et le conducteur hors de vue de celui-ci. Les conducteurs se tiendront à distance et hors de vue des chiens. Afin de ne pas perturber l'exercice, aucun accompagnateur ne sera toléré. Les Juges sont tenus à l'application ferme de cette directive.

Il est précisé que le « tireur » sous la responsabilité de l'organisateur, doit être en possession de son permis de chasse validé et de l'assurance chasse responsabilité civile sans limitation de somme.

6) Commentaire des juges.

A la fin du travail à la longe, le chef du jury, fera un bref commentaire du travail réalisé par le Chien de Rouge à l'attention du conducteur et des spectateurs.

7) Notation - Rappel.

- **a = Travail à la longe**
- **b = Quête**
- **c = Dépose du chien**
- **d = Comportement devant le gibier mort**

Notation minimale pour réussir le T.A.N.

a	b	c	d
3	3	2	2

**CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE ROUGE
DU HANOVRE ET DE BAVIERE**

Critères d'évaluation du T.A.N.

A) Evaluation du travail à la longe :

1) Facteurs influençant le travail :

a) âge de la piste : piste artificielle (20 - 22 heures)

b) météo :

Temps très chaud, vent sec, fort ensoleillement direct, pluie battante, gel.....: Difficile
Temps sec, couvert, rosée, pluie fine.....: Normal
Temps frais, humide.....: Facile

c) sol, végétation :

Sol nu (sans végétation), sec, tapis d'aiguilles.....: Difficile
Sol sec, avec de la végétation basse - caillouteux.....: Normal
Sol humide, avec une végétation arrivant à la hauteur du nez du chien, aspérités rocheuses
en surface.....: Facile

d) voies de change et autres difficultés :

Nombreuses voies de change fraîches, contact gibier à vue.....: Difficile
Indice et densité du gibier moyenne.....: Normal
Indice et densité du gibier faible.....: Facile

2) Travail du chien :

Son évaluation est laissée à l'appréciation du Jury, qui tiendra compte de faits particuliers créant des difficultés fortuites pouvant perturber le chien lors du pistage.

- Pour la notation 9, le travail de pistage doit être de grande qualité dans sa précision et promptitude, les trois reposées devront être indiquées par le chien.
- Si un rappel est donné : la notation maximale ne peut excéder 7 à condition que le travail global soit de qualité
- Si deux rappels sont donnés : la notation maximale ne peut excéder 5 à condition que le travail global soit satisfaisant.
- **Notation. Minimale : note a = 3**



B) Evaluation de la Quête :

Le chien recherche de manière méticuleuse et constante les indices le nez au sol
montre ces derniers et empaume la voie: **Excellent 9**
Le chien recherche le nez au sol les indices et indique ces derniers ou empaume la piste
(annoncé par le conducteur).....: **Très bon 8- 7**
Le chien se comporte comme ci-dessus, mais de manière moins concentrée.....: **Bon 6 - 5**
Malgré l'existence incontestable d'indices, le chien se montre moins intéressé et lève
souvent le nez pour prendre le vent.....: **Suffisant / Médiocre 4 -3 - 2**
Même incité par son conducteur, le chien manifeste peu d'intérêt ne trouve
ni l'anschluss ni la voie, dépasse le temps imparti (15mn):: **Insuffisant**

Notation minimale : note b = 3

C) Evaluation de la dépose du chien :

Le chien est déposé libre, sans son collier ou objet de son maître sur le sol nu.
Il reste déposé tout au long de l'exercice, même au moment du coup de feu.....: **Excellent 9**
Le chien est déposé libre avec son collier, ou un objet du conducteur (veste, longe).
Il reste déposé, même au moment du coup de feu.....: **Très bon 8-7**

- Un chien déposé libre où attaché qui se met assis **perd 1 point.**
- Un chien déposé attaché au moyen de sa longe peut obtenir au maximum un 6.

Le chien est déposé au moyen de sa longe, même au moment du coup de feu.....: **Bon 6 - 5**
Le chien est déposé attaché. Il se comporte comme ci-dessus, de manière moins calme,
se lève, s'assied sans tirer sur la longe, légère réaction au coup de feu.....: **Suffisant 4 - 3**
Le chien se comporte comme ci-dessus, mais manifeste une certaine agitation,
tire par intermittence sur la longe sans montrer de signe de crainte,
se met à gémir modérément.....: **Médiocre 2**
Le chien ne se laisse pas déposer, tire sur la longe pour rejoindre son maître,
aboie, coupe la longe avec les dents, montre des signes de peur évidents au
coup de feu, manque d'équilibre et de stabilité psychique.....: **Insuffisant**

Notation minimale : note c = 2

D) Evaluation du comportement du chien devant le gibier mort :

Le chien ne manifeste aucune méfiance à l'approche et à l'égard du gibier.
Il ne l'entame pas, prend directement **possession en bout de piste** et en
interdit l'approche à toute personne étrangère sans qu'on l'y incite: **Excellent 9**
Le chien ne manifeste aucune méfiance à l'égard du gibier et en prend possession.
Montre un intérêt remarqué et en interdit l'approche de manière modérée.....: **Très bon 8 - 7**
Le chien ne manifeste aucune méfiance à l'égard du gibier. Montre de l'intérêt pour le
gibier sans le défendre, légère tendance à entamer le gibier mort.....: **Bon 6 - 5**
Le chien se comporte comme ci-dessus, mais ne montre aucun instinct
de possession et laisse approcher tout le monde du gibier, tendance à entamer
le gibier mort.....: **Suffisant 4 - 3**
Le chien ne montre aucun instinct de possession et manifeste à l'égard du
gibier mort une certaine méfiance: **Médiocre 2**
Le chien montre qu'il a réellement peur du gibier et ne prend pas possession :.....: **Insuffisant**
Notation minimale : note d = 2